

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 mai 2026**

Délibération n°26/044

L'An **deux mille vingt-six**, le vingt-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de BAILLEUL s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Jacques GREMBER, Maire**, sur la convocation qui lui a été faite le vingt et un mai deux mille vingt-six et qui a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRÉSENTS (31) : GREMBER Jacques, TRACHEZ Sylvie, CORDONNIER Yannick, MILITAO Nancy, BATAILLE Claude, RINGOT Audrey, DEMOLLIENS Éric, DOBIGNY Laure, DESCAMPS Yannick, FLAMENT Armelle, VERTUN Frédéric, CHARLEY Alice, ARDOIN Charlotte, DEMOEN Suzanne, FRIENCK Nicolas, LEMAITRE Christophe, GUIRAUD Romain, ANCELLE Sophie, VANCAYZEELE Gauthier, NOTTEAU Victor, LEFEBVRE Clémentine, WALLAERT Céline, RYCKEBUSH Stéphanie, HEQUET Florence, DEVILLEZ Arnaud, DELEU-MARÉCHAL Amélie, SOWA Benjamin, GALLI Brigitte, TALLEU Alain, BOUTEZ Sophie, DUBOIS Gérard.

Procurations (2)

BRAEMS Rémi
VALLART Maxime

donne procuration à MILITAO Nancy
donne procuration à FLAMENT Armelle

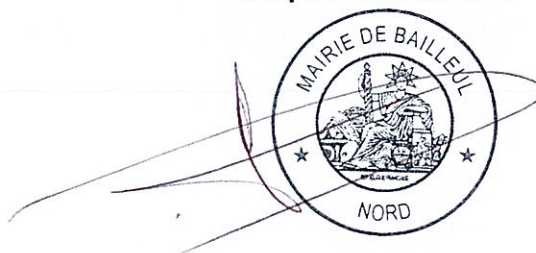
Absents (0)

Effectif du Conseil municipal	:	33
Présents en séance	:	31
Procurations	:	02
Absents	:	<u>00</u>
		33

Le Maire soussigné certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie, conformément aux dispositions de l'Article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : NOTTEAU Victor

Le Maire,
Jacques GREMBER





REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 mai 2026**

Délibération n°**26/044**

Associations – Politique d'accompagnement de la vie associative – Budget principal – Exercice 2026 – Subvention de fonctionnement aux associations

Parmi ses nombreux atouts, la Ville de Bailleul se caractérise par la richesse et le dynamisme de son tissu associatif, avec notamment près de 210 associations bailleuloises, intervenant dans de nombreux domaines dont le sport, la culture, la solidarité, l'action humanitaire, les festivités et l'animation.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Ville de Bailleul verse chaque année des subventions de fonctionnement aux associations dont les activités contribuent à la cohésion sociale, au bien-être physique et intellectuel des habitants et au rayonnement de son territoire.

La Ville de Bailleul propose aujourd'hui de poursuivre son accompagnement financier des associations en fixant les montants des subventions de fonctionnement 2026 et en versant le solde. Ces montants sont proposés au regard d'une analyse objectivée de la situation financière et des besoins de chaque association.

Vu la délibération n°24/089 du 16 décembre 2024 relative à l'avance exceptionnelle de subvention de fonctionnement au profit des associations pour l'année 2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- **VERSER** le solde des subventions de fonctionnement 2026 aux associations dont la liste et la répartition des montants sont présentées ci-après :

Considérant l'avis de la conférence des présidents ;

Association	Montant 2025	Montant Avance 2026	Montant Solde 2026
Animation Vie locale			
Amicale des élèves de la Crèche	200 €	160 €	40 €
Comité de l'Arnouldstraete	150 €	120 €	80 €
Animation Vie locale			
Comité de jumelage	2 000 €	1 600 €	400 €
Comité Fêtes de la Gare	1 125 €	900 €	300 €
Comité Fêtes la Crèche	1 350 €	1 080 €	320 €
Comité Fêtes Outtersteene	500 €	400 €	100 €
Comité Fêtes Le Steent'Je	1 600 €	1 280 €	420 €
Copains Van Tieghem	150 €	120 €	80 €
Résidents St Georges	660 €	528 €	172 €
Outtersteene en fête	380 €	304 €	96 €
Société philanthropique	36 000 €	28 800 €	7 200 €
ENB Prod	15 000 €	12 000 €	3 000 €
Culture			
Amis du Musée	450 €	360 €	90 €
Atelier Terre (UADEL)	1 000 €	800 €	200 €
Amis des orgues	0 €	0 €	200 €
Bar'Abadum	6 400 €	5 120 €	1 280 €
Bell'batuc	190 €	152 €	38 €
Cercle Aquaterrariophile (UADEL)	760 €	608 €	242 €
Cercle d'Histoire	595 €	476 €	124 €
Choeur de Belle	500 €	400 €	100 €
Chorale Mélusine	520 €	416 €	104 €
Club Collectionneurs (UADEL)	300 €	240 €	60 €
Club de dessin et peinture (UADEL)	345 €	276 €	74 €
Couture Tricot (UADEL)	410 €	328 €	82 €
Creat Home	110 €	88 €	162 €
De belle Duvelt jes (UADEL)	405 €	324 €	76 €
Femmes Actives de Flandres	600 €	480 €	120 €
Harmonie Municipale	13 525 €	10 820 €	2 730 €
IHF	0 €	0 €	200 €
Jardiniers de Bailleul	150 €	120 €	30 €
Kerk Hof	110 €	88 €	22 €
La Belle nature	660 €	528 €	272 €
La Sauce	1 000 €	800 €	700 €
Photo Club (UADEL)	165 €	132 €	33 €

Culture

Tréteaux dans la nuit	290 €	232 €	68 €
UADEL	355 €	284 €	71 €
Union colombophile	345 €	276 €	74 €
Maison du Néerlandais	5 000 €	4 000 €	1 000 €

Jeunesse

AS CIC	575 €	460 €	190 €
AS Collège M Deyts	650 €	520 €	130 €
Éclaireuses et éclaireurs de France	2 000 €	1 600 €	600 €
Scouts et guides de France	2 800 €	2 240 €	560 €

Solidarité - Action Sociale

APJ TOGO	6 500 €	0 €	4 000 €
Assiette Gourm'hand	0 €	0 €	2 000 €
Association des brancardiers et hospitaliers du train rose	435 €	348 €	152 €
Atout seniors	0 €	0 €	500 €
Au bonheur des familles	190 €	152 €	48 €
Chat P Belle	0 €	0 €	2 000 €
Ci sol Citoyens solidaires	360 €	288 €	72 €
Club Chez Nous Le Steent'je	140 €	112 €	28 €
Club des aînés de La crèche	430 €	344 €	86 €
Club du bon accueil	370 €	296 €	74 €
Club Jeanne d'Arc	1 790 €	1 432 €	358 €
Détente et relaxation (UADEL)	370 €	296 €	104 €
Don du sang	240 €	192 €	58 €
Encore !	0 €	0 €	150 €
Escapades Solidaires	320 €	256 €	64 €
Multi-club	575 €	460 €	115 €
Secours populaire	1 150 €	920 €	230 €
Solidarité handi-flandre	9 000 €	7 200 €	1 800 €
Souvenir Français	350 €	280 €	70 €
Taro-cub Inter-ages	665 €	532 €	133 €

Sports

Basket Club	5 000 €	4 000 €	1 000 €
Handball Club	5 000 €	4 000 €	1 000 €
Sporting Club	17 250 €	13 800 €	3 450 €
Volley ball Club	5 705 €	4 564 €	5 436 €
XV Bailleulois	10 000 €	8 000 €	2 000 €
Abeilles bailleuloises	4 500 €	3 600 €	0 €

Sports			
Activités sportives d'Outtersteene	420 €	336 €	164 €
Amis de la Pétanque	600 €	480 €	120 €
Archers des Monts de Flandres	780 €	624 €	176 €
Arts martiaux	2 500 €	2 000 €	500 €
Association pédestre du Ravensberg	2 000 €	1 600 €	400 €
Bailleuloise (La)	1 800 €	1 440 €	1 260 €
Bailleul Vélo Club	2 100 €	1 680 €	820 €
Belle escalade	220 €	176 €	124 €
Belle et vie danse	0 €	0 €	250 €
Crèche dynamique	250 €	200 €	50 €
Ghilde Saint Sébastien	1 030 €	824 €	206 €
Gym Vitalité	1 600 €	1 280 €	320 €
Modern'danse (UADEL)	900 €	720 €	180 €
Motoclub	1 060 €	848 €	252 €
Randonneurs Club Monts de Flandre	250 €	200 €	50 €
Revolver club	760 €	608 €	192 €
Shotokan karaté club	1 000 €	800 €	200 €
Team Labière	1 550 €	1 240 €	310 €
Tennis Club	3 300 €	2 640 €	660 €
Tennis de table	1 200 €	960 €	240 €
Yoga à Bailleul	270 €	216 €	54 €
TOTAL	193 255 €	149 404 €	53 296 €

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le 28 mai 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Victor NOTTEAU

Le Maire,
Jacques GREMBER